



## INFO-MUNICIPAL MAI 2018

### ÉVÈNEMENTS



#### FERMETURE TEMPORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL - RAPPEL

Merci de prendre note que le bureau municipal sera fermé au public durant la semaine du 14 mai 2018 pour permettre la réalisation de travaux administratifs à l'interne. Merci pour votre compréhension.

#### MOT DU MAIRE



La saison des semences est arrivée. Pendant cette période, nos amis agriculteurs sont à pied d'œuvre pour réaliser, sur cette courte période, toutes leurs activités. Sherrington est une terre d'agriculture et cela constitue l'une de ses principales forces. C'est pourquoi il est assurément nécessaire de partager les routes avec courtoisie, respect et tolérance. Et en gardant à l'esprit, bien entendu, que la sécurité doit demeurer la priorité de tous. Je profite de l'occasion pour souligner le départ de son poste de présidente de la FADOQ de Mme Jacinthe Poupart. Merci à elle pour tout son investissement ! Et une chaleureuse bienvenue à Mme Solange Leclair, nouvelle présidente, avec qui nous aurons plaisir de continuer tout le travail déjà réalisé !



Louise Lussier, Daniel Laplante, Frédéric Barbeau, Jessy Brunet, Pierre Boisvert, Yves Boyer, Mauro Lando et Sonia Dumais.

#### FORCES ARMÉES CANADIENNES

Le major Jessy Brunet, qui était responsable de l'activité des forces armées canadiennes au centre communautaire au début du mois de mars, a fait préparer un petit cadeau pour remercier la municipalité pour son hospitalité.

#### DISTRIBUTION D'ARBRES

La distribution d'arbre cette année aura lieu le 12 mai entre 8 h et 12 h à la caserne de la municipalité

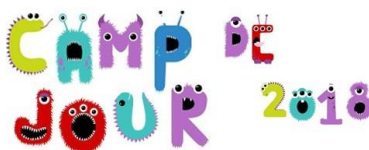


au 298 rue Saint-Patrice.

#### FÊTE NATIONALE 2018

Veillez prendre note que la fête nationale (St-Jean-Baptiste) sera le samedi 16 juin. Parade, chansonnier, feux d'artifice, kiosques, jeux gonflables, et plus seront à l'horaire. Vous aurez plus d'information sur l'organisation de la journée dans l'info-municipal de juin et sur le site de la municipalité.

Si vous voulez commanditer cet événement très apprécié et très achalandé, veuillez communiquer avec la municipalité au 450-454-4959. **Nous vous invitons également à communiquer avec nous afin d'être bénévole** ou encore pour participer à la parade : chars allégoriques, animation... inscrivez la date à votre agenda ! Au plaisir de vous retrouver à cette belle fête !



La période d'inscription au camp de jour est maintenant terminée, pour tout renseignement, veuillez contacter la municipalité au 450-454-4959 ou par courriel au [info@sherr.ca](mailto:info@sherr.ca)

#### LA CARAVANE DES CULTURES

La Caravane des Cultures est de retour cette année, elle sera présente à la vieille caserne tous les jeudis entre 16 h et 19 h, et ce dès le 24 mai. Pour plus d'information, consulter notre page Facebook

[www.facebook.com/caravanedescultures](http://www.facebook.com/caravanedescultures).



#### APPEL À LA VIGILANCE !



Partageons la route, soyons prudents ! Merci aux piétons, aux cyclistes et aux automobilistes d'adapter votre conduite. Vive la courtoisie ! Si vous circulez le soir ou la nuit, assurez-vous d'être bien visible pour votre sécurité et celle des autres ! Merci

#### INVITATION AU PIQUE-NIQUE FAMILIAL ANNUEL 2018 !

Lait Source est un regroupement de bénévoles formées pour offrir du soutien à l'allaitement. Nous offrons des activités gratuites chaque mois du calendrier scolaire, en plus d'un programme de jumelage maman-marraine toute l'année.

Dimanche, 10 juin 2018 de 9 : 00 à 13 : 00

Au parc des Loisirs de Napierville (adresse)

Sur le site : jeux gonflables, maquillage, Zumba plein air, parcours de développement moteur pour enfants, tente de lecture, grillades (\$), crème glacée (\$), massage sur chaise (\$), jeux d'eau (si la température le permet !) et tirage de belles surprises. **Apportez votre lunch !**

En cas de pluie, l'évènement aura lieu à l'aréna de Napierville.

Merci à tous nos commanditaires !





## LOISIRS



### BASEBALL ENFANT

Début : Le 21 mai  
 Info : Facebook/club de baseball Sherrington

### ZUMBA

Le Zumba se continue jusqu'au 18 juin !  
 Profitez-en tous les lundis de 19 h à 20 h au centre communautaire !  
 Rosalie Gamache 514-827-9492

### LOISIRS - REMBOURSEMENT 100 \$

Le conseil municipal réitère le remboursement des frais d'inscription pour chaque enfant de 17 ans et moins inscrit à une activité de loisirs d'une durée de 8 semaines et plus, sur présentation d'un reçu jusqu'à un maximum de 100 \$ par année. Nous voulons encourager une vie saine et active chez nos jeunes. Pour plus d'information, veuillez contacter la municipalité au 450-454-4959, [info@sherr.ca](mailto:info@sherr.ca) ou tout simplement vous présenter avec les pièces requises pour compléter le formulaire.

## LES AÎNÉS DE SHERRINGTON

### MOT DE DÉPART

Aujourd'hui, après 8 ans de bénévolat, je quitte la FADOQ Sherrington avec le sentiment d'avoir accompli mes tâches de secrétaire-trésorière et présidente au meilleur de ma connaissance. Je tiens à remercier les personnes qui m'ont supportée et aidée. Je souhaite bonne chance au nouveau conseil d'administration.

Jacinthe Poupart

Mme Solange Leclair, Prés.	450-454-2352
M. Raymond Pronovost, Vice-Prés.	514-975-5623
M. Jean-Guy Larose, Secr.	450-454-3771
Mme Louise Guérin, Très.	450-454-7237
M. Fernand Bellemare Dir	450-454-4004
Mme Micheline Quenneville, Adm.	450-246-2725
Mme Lise Lussier, Dir.	514-913-4800

**234 B rue des Loisirs, Sherrington (Québec) JOL 2N0**

### FÉLICITATION

La FADOQ de Sherrington tient à féliciter Mme Denise Lauzon Plourde, l'auteure, pour son excellent travail au niveau de la mise en scène de la pièce de théâtre intitulée « Des noces compromises » Félicitation aux comédiens ; Louise Lussier (Germaine), Normand Lestage (Alphonse) Denise Lauzon Plourde (Nicole), Daniel Lussier (Réjean), Nathalie Nadeau (Isabelle), Donald Bourdault (Gérard), Josée De Hêtre (Maryse), Françoise Yelle (Mme Painchaud), Marie-Ève Lestage (Juge de paix), Chantal Leclerc (Souffleuse).

Un gros merci aux employés municipaux pour le support au montage du décor, à tous les bénévoles.

Merci à la population pour votre bel encouragement !

### TOURNOI DE GOLF



Un tournoi de golf aura lieu le 19 juin prochain à 13 h au Club de Golf Harris à Sherrington.  
 Tournoi et souper : 25 \$  
 Souper seulement : 15 \$  
 Pour de plus amples informations, communiquez avec

Mme Lise Lussier 514-913-4800

Pour être membre de la FADOQ, vous pouvez contacter la Direction de la FADOQ de Sherrington.

### HORAIRE D'AVRIL – MAI

Tous les lundis :	Cartes et bingo à 13 h
Tous les mercredis :	Cours de danse en ligne à 13 h au centre communautaire Débutant ; 12 h 45 à 13 h 45 Intermédiaire ; 14 h à 15 h 30
Tous les jeudis :	Whist militaire à 13 h
Dimanche 27 mai	Dîner de clôture des activités

**Merci pour votre belle participation à nos activités durant toute l'année, nous vous donnons rendez-vous en septembre, d'ici là, bonnes vacances !**

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### LES HEURES D'OUVERTURE

Mardi 15 h à 18 h

Jeudi 18 h à 21 h

Samedi 10 h à 12 h

### ATELIER DE MINÉRALOGIE AVEC SIMON SÉDILLOT

Des visites sont possibles en tout temps sur les heures d'ouverture pour visites guidées de l'exposition, formation, luminescence, contacter M. Simon Sédillot à l'adresse internet suivante : [emmarie@videotron.ca](mailto:emmarie@videotron.ca).

### LE LAPIDAIRE

C'est une technique qui consiste à façonner et à tailler des pierres brutes pour en faire des pierres d'ornements et/ou des bijoux. Nous avons sur place tout l'équipement nécessaire pour tailler et polir vos pierres ainsi que du personnel pour vous enseigner et vous guider au travers les étapes des techniques du lapidaire. Nous vous invitons au 234A rue des Loisirs les **mardis et jeudis** de 14 h à 20 h ainsi que le **samedi** de 14 h à 16 h.

Simon Sédillot 450-718-0867.



## ADMINISTRATION

### PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil se tiendra le 4 juin, et ce, toujours à 19 h à la salle du conseil municipal situé au 300 rue Saint-Patrice à Sherrington. L'ordre du jour sera disponible le matin de l'assemblée, sur le site internet ainsi que sur la page Facebook de la municipalité !

### URBANISME & TRAVAUX PUBLICS

#### CHIEN – LICENCE **RAPPEL !**

**Tout propriétaire d'un chien (gros ou petit) doit se procurer une licence pour chaque chien qu'il possède.**

Le coût de la licence est de **15 \$**. Mme Isabelle Robert est responsable de l'application du règlement et de la vente de licence. De plus, si

### UNE boîte COURRIEL POUR ÉCHANGER AVEC LA MUNICIPALITÉ

Vous pouvez adresser vos questions, suggestions ou commentaires en envoyant un courriel au [citoyen.sherrington@gmail.com](mailto:citoyen.sherrington@gmail.com). Il nous fera plaisir de vous répondre !

vous voyez un chien errant ou dangereux contactez Mme Robert, officière responsable des chiens au **514-773-7369**.

#### EXCRÉMENT DE CHIEN

Question de civisme et de règlement, il est obligatoire de ramasser les dégâts de vos animaux.



## SERVICE INCENDIE

### RAPPORT DES INTERVENTIONS D'AVRIL 2018

M. Yves Boyer informe la population des résultats du rapport d'intervention du Service de prévention incendie préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service.

### FEUX DE FORÊT ET DE CHAMPS

La cause première des incendies en forêts est la cause naturelle. La deuxième suit de très près : le facteur humain. La cause humaine est souvent celle qui cause le plus de feux en forêt. Il ne s'agit pas seulement de jeter son mégot de cigarette par la fenêtre dans un après-midi chaud durant une promenade en véhicule, beaucoup d'actions que nous faisons, sans même y penser, sont les éléments déclencheurs de plusieurs hectares incendiés. Croyez-vous que cela arrive seulement en forêt ? Le danger est omniprésent dans les milieux agricoles !

« Le feu ne peut pas se propager dans le sol ! » Faux ! Le feu se propage dans les racines et sur le sol. À la vitesse d'un marcheur à pas normal sur des terrains plats, sur les terrains en pentes celui d'un coureur au pas de jogging.

« Je brûle mes branches près du champ de mon voisin, il n'y a pas de danger le terrain est grand ! » Faux ! En notant la présence de vent, des petits tisons voyageant dans les alentours d'une terre agricole peuvent causer le début d'un incendie de végétation ou même de terre noire.

« Aussitôt que le feu est terminé, j'enterre mon tas et je retourne à la maison ! » À proscrire ! Un feu devrait toujours être sous-surveillance d'une personne sur place munie d'un moyen d'extinction, et ce, du début du brûlage jusqu'à la fin lorsque la présence de fumée est absente, soyez sûr et certain qu'aucune braise ne fulmine encore.

Voici donc quelques conseils afin de ne pas devenir le prochain responsable d'un incendie de forêt ou de végétation.

- Avant tout brûlage ou activité/travaux en forêt, jeter un coup d'œil à l'indice de feu de la SOPFEU et aussi à la météo ;
- Pour tout brûlage le service incendie de votre municipalité doit être avisé ;
- Lorsque que vous procéder à un brûlage ou un feu de joie, même lorsque l'indice de feu est bas, ne laisser jamais un feu sans surveillance, munissez-vous d'un moyen de communication et d'un moyen d'extinction ;
- Dans les périodes de la journée très chaudes, il est préférable de suspendre les travaux en forêt (soudure, travaux sylvicoles, usage des VTT, machineries, travaux de coupage d'arbre, utilisation des outils à moteurs, etc.) ;
- Ne jamais jeter ses mégots de cigarettes dans la végétation ;
- En camping, respectez les consignes et les règlements du terrain concernant les feux : ils ont été conçus afin de contrer les feux en milieux forestiers et les feux de roulottes.

Avec ces quelques conseils, vous permettrez d'éviter le pire. Restez vigilant (te), l'absence d'arbres ne veut pas dire que le risque d'incendie en nature est moindre, il y a autant de risque sur un champ de campagne que sur des terres noires.

Soyez vigilant (te) !

Intervention incendie	2
Entretien d'équipe	5
Inspection VAD (entretien mécanique)	5
Accident de la route	4
Intervention première répondant	7
Formations incendie	5
Entraides	4
Préventions risque élevé et très élevé	14
Alarme Co 2	1
Formation premier répondant	1
Rencontre sécurité civile	4
Bénévolat	1
Travaux caserne	4



(Indice officiel de la SOPFEU, nous vous invitons à consulter le site web de la SOPFEU au [www.sopfeu.qc.ca](http://www.sopfeu.qc.ca))



# LA COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

## Quand la collecte a-t-elle lieu ?

La collecte des matières recyclables a lieu le lundi, toutes les deux semaines. Beau temps, mauvais temps, le bac devra être déposé à la rue avant 7 heures du matin.

## Comment préparer les matières recyclables ?

Toutes les matières doivent être à l'intérieur du bac. Le camion mécanisé ne permet pas une collecte manuelle des matières qui seraient dans un sac ou une boîte à côté du bac.

Référez-vous au tableau pour connaître les matières acceptées ou refusées.

## Comment placer le bac ?

Le camion utilisé pour la collecte possède un bras mécanisé qui permet de collecter les matières sans que le chauffeur descende du camion. Le bac doit donc être dans la rue (en bordure du trottoir lorsqu'il y en a un), les **roues** et la **poignée** du **côté de la maison** et au minimum à 20 pouces (50 cm) de tout autre objet. Le camion peut ainsi soulever le bac pour ramasser son contenu.

## MATIÈRES RECYCLABLES À DÉPOSER DANS LE BAC

	MATIÈRES ACCEPTÉES	COMMENT PRÉPARER LA MATIÈRE ?	MATIÈRES REFUSÉES
<b>PAPIER ET CARTON</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Journaux, revues, dépliants, circulaires, magazines...</li> <li>▪ Enveloppes</li> <li>▪ Bottins téléphoniques</li> <li>▪ Boîtes de chaussures, de mouchoirs, d'emballage, de céréales, de biscuits, de thé...</li> <li>▪ Sacs de papier brun, de farine, de sucre...</li> <li>▪ Cartons de lait ou de jus (tetrapack)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Plier les boîtes de carton.</b></li> <li>▪ <b>Séparer les couvercles plastifiés et les boudins de plastique des documents et les mettre dans le bac.</b></li> <li>▪ <b>Ne pas chiffonner le papier.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Papiers et cartons salis ou contaminés (ex. : par la graisse, l'huile, les aliments)</li> <li>▪ Papier mouchoir, essuie-tout, papier hygiénique</li> <li>▪ Papier ciré, cellophane, papier carbone</li> <li>▪ Couches</li> <li>▪ Papier peint et papier de soie</li> </ul>
<b>VERRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pots et bouteilles de verre sans couvercle et non brisé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Dévisser les bouchons et couvercles et les mettre dans le bac.</b></li> <li>▪ <b>Rincer les contenants.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Verre plat (miroir, vitre)</li> <li>▪ Verre brisé</li> <li>▪ Ampoules</li> <li>▪ Plats en pyrex</li> <li>▪ Porcelaine</li> <li>▪ Céramique</li> <li>▪ Fibre de verre</li> </ul>
<b>PLASTIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sacs (épicerie, publi-sacs, de pain, de lait, de magasins)</li> <li>▪ Emballages non rigides (aliments surgelés, sacs de carottes, suremballages)</li> <li>▪ Contenants de nourriture</li> <li>▪ Contenants de soins personnels et d'entretien ménager (shampooing, crème pour le corps, eau de javel, liquide à lessive, lave-vitres)</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><u>Sacs et emballages non rigides</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Enlever les reçus de caisse.</b></li> <li>▪ <b>Rincer bien les sacs de lait et d'aliments.</b></li> <li>▪ <b>Insérer tous les sacs dans un grand sac et le nouer.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Plastique cassant (boîtes à biscuits)</li> <li>▪ Sacs de céréales ou de craquelins</li> <li>▪ Sacs de croustilles ou de bonbons</li> <li>▪ Polystyrène</li> <li>▪ Papier cellophane</li> <li>▪ Jouets, outils, toiles, boyaux</li> <li>▪ Mobilier</li> </ul>
<b>MÉTAL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Boîtes de conserve</li> <li>▪ CANNETTES d'aluminium</li> <li>▪ Couvercles de métal et bouchons</li> <li>▪ Assiettes et papier d'aluminium (non souillés)</li> <li>▪ Capsules Nespresso déposées dans les sacs appropriés.</li> </ul>	